



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 7 DECEMBRE 2022

Le 7 décembre 2022 à 20 heures 00, les membres du Conseil municipal de PAGNY-LE-CHATEAU, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Alain BECQUART, maire

Étaient présents : Alain BECQUART, Christian VION, Daniel VIEILLARD, Bertrand GRONDIN, Christophe VIEILLARD, Gérard CORDELIER, Mathilde MOINDROT, Pascal POLETTE, Xavier RETHORE, Andry RETHORE, Philippe THIOURT, Bruno ZIMMERMANN

Étaient absents et avaient donné procuration : Kévin ROYER (pouvoir à Mathilde MOINDROT)

Étaient excusés : Loïc LOBREAU

Étaient absents : Jean-Louis GUICHARD

Nombre de Conseillers :

15 en exercice

13 ont pris part aux délibérations (présents ou représentés)

Secrétaires : Mathilde MOINDROT

### ORDRE DU JOUR

#### + Approbation du compte rendu de la séance du 23 novembre 2022

Aucune remarque n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité

#### + Complément à l'ordre du jour (sous réserve)

#### + Autorisations données à Monsieur BECQUART, maire, de traiter les affaires suivantes :

- Affaire DUBIEF : signature de l'acte de vente de parcelles pour un montant de 800.00 €

Le rendez-vous est fixé au 16 décembre. Accepté à l'unanimité

- Affaire FLORENTIN

Aucune avancée sur cette affaire. Les élus acceptent de poursuivre l'achat de la propriété Florentin

- Affaire FMI Madame GUYOT

Madame GUYOT, représentante de la société FMI refuse de payer les factures d'entretien de l'assainissement à hauteur de ce qui est prévu dans le bail du restaurant signé devant notaire 2y-t. Les élus décident de maintenir le titre émis et demande au trésor public de poursuivre.

#### + Devis de la porte du logement au 4 rue de la Poste et rénovation électrique

La porte d'entrée du logement communal situé au 4 route de Pagny la Ville est cassée. Des devis ont été demandés, le devis de l'entreprise DUMONT BERT d'un montant de 2 544.13 € est accepté à l'unanimité. Autorisation est donnée à l'entreprise FAB ELEC pour rénover l'électricité du logement communal

#### + Avenant au bail de location de l'épicerie : entretien de l'assainissement

Un avenant au bail doit être rédigé afin qu'apparaissent l'obligation faite aux gérants de l'épicerie de participer à l'entretien de la micro station à hauteur de 25 %. Accepté à l'unanimité.

#### + Achat parcelles de bois DÉROUSSIAUX

Des parcelles de bois de Monsieur Michel DÉROUSSIAUX sont proposées à la commune pour un montant de 3 500.00 € hors frais d'une contenance totale de 70 a 35 ca

Mission est confiée à Christophe VIEILLARD qui prendra rendez-vous avec Mathieu DEMANGE pour évaluer le bienfondé de l'achat des parcelles de bois DÉROUSSIAUX.

## Informations et Questions diverses

L'arbre de Noël des enfants est fixé au 17 décembre 2022.

La date des vœux est fixée au 22 janvier 2023 à 11 heures.

Une demande va être faite pour l'éclairage de secours à la salle des fêtes et à la mairie

Des problèmes d'odeurs sont signalés dans les sanitaires de la salle des fêtes

Monsieur le Maire est en contact avec l'assistante sociale de Seurre et Madame COINT concernant Monsieur Louis REBILLARD dont l'état de santé est préoccupant.